

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 septembre 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 août 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Finalisation de la revégétalisation;
9. Consultant en urbanisme (taux horaire);
10. Contrat de déneigement;
11. Club Nautique St-Louis;
12. Chalet municipal;
13. Terrains de la chapelle;
14. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
15. Avis de motion du règlement de nuisance;
16. Nation Wendake
17. MRC Retrait des compétences/Quote des municipalités;
18. Pétition pour subvention caserne satellite;
19. Souper de Noël (date et lieu);
20. Autres sujets:
 - a)
21. Période de questions
22. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h45.

2.- Adoption de l'ordre du jour (Résolution 061-2015)

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé d'ajouter les points suivants:

- 20 a) Site internet;
- 20 b) Dossier 132 chemin Thomas-Maher;
- 20 c) Baisse du niveau du lac;
- 20 d) Motion de félicitations à Mme Hélène Grenon;
- 20 e) Budget 2016.

CA-061-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté après avoir ajouté les points ci-dessus mentionnés.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 août 2015

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 17 août 2015.

CA-062-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 août 2015 est adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2015;
- Conciliation bancaire au 31 août 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2015.

CA-063-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'août 2015 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de septembre 2015.

CA-064-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois d'août 2015.

CA-065-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois d'août déposé par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers mentionne qu'elle n'a rien à mentionner ce mois-ci.

8. Finalisation de la revégétalisation

Mme Ouellet mentionne qu'il y a beaucoup d'activités actuellement concernant la revégétalisation. Il reste encore 43 propriétaires qui n'ont pas demandé de permis et elle continuera à visiter les terrains pour émettre les certificats de conformité.

9.- Consultant en urbanisme (taux horaire)

Monsieur Michel Croteau mentionne que suite au départ de M. Denis Bourgault, il est possible que nous ayons besoin des services d'un consultant en urbanisme pour certains dossiers pour lesquels la nouvelle inspectrice municipale n'a pas encore l'expertise nécessaire. Il suggère donc que nous puissions avoir recours à M. Bourgault à l'occasion.

CA-066-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde un mandat de consultant à M. Denis Bourgault, au tarif horaire de 28,85\$ pour tout travail en urbanisme lors de projets spéciaux et au besoin, ou en remplacement de l'inspectrice municipale pour vacances ou maladie si nécessaire et selon ses disponibilités.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

10.- Contrat de déneigement

ATTENDU QUE des demandes de soumissions publiques ont été faites par le biais du SEAO auprès d'entrepreneurs de la région concernant l'entretien d'hiver du Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph;

ATTENDU QU'une seule compagnie a déposé sa soumission le 14 septembre 2015 avant 10h00;

ATTENDU QUE M. Jacques Tessier, Mme Vivian Viviers, Mme Roxane Ouellet et M. Guillaume Harvey étaient présents lors de l'ouverture des soumissions..

ATTENDU QUE la soumission soumise répondait en tous points aux exigences et formalités décrites à la demande de soumissions;

ATTENDU QUE la soumission déposée était la suivante:

Aurel Harvey et Fils inc. 154 000 \$ plus taxes.

ATTENDU QUE le prix soumis a pu être négocié à la baisse à 140 000 \$ ce qui représente tout de même une augmentation de 62% des coûts d'entretien du Chemin Thomas-Maher.

ATTENDU QUE la Ville a demandé une évaluation des coûts dans le but d'une entente intermunicipale avec la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'entretien d'hiver du Chemin Thomas-Maher;

ATTENDU QU'UN projet d'entente de service a été déposé au montant de 116 000 \$ et autres conditions;

CA-067-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac il est résolu à la majorité que ce Conseil accorde un contrat de déneigement pour l'entretien d'hiver du Chemin Thomas-Maher par le biais d'une entente intermunicipale à la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier suivant le projet d'entente soumis et autorise M. le Maire Michel Croteau et la directrice générale à signer ladite entente intermunicipale.

11.- Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard dépose un bilan des 6 à 8 de l'été 2015. Elle mentionne qu'il y a eu une bonne participation à chacun des événements et que les citoyens apprécient cette activité.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Pour ce qui est du bilan du Club Nautique St-Louis, il y aura un conseil d'administration demain soit le 22 septembre et un rapport sera présenté au conseil lors de la prochaine séance en octobre prochain. Le Maire félicite Mme Guérard pour son implication dans les activités du Club Nautique.

12.- Chalet municipal

Après discussion, étude du rapport obtenu et évaluation, il est convenu que le chalet municipal n'est plus habitable et qu'il est appelé à être démoli. Mme Viviers s'informerait auprès du Service des incendies de Ste-Catherine s'ils désirent s'en servir pour faire un exercice de feu et nous fera rapport à la prochaine réunion.

13.- Terrains de la Chapelle

M. Clément Gignac explique avoir rencontré M. Bob van Oyen, président de la Fabrique Ste-Catherine et M. Jean Chaumette, membre du conseil d'administration en compagnie de Mme Vivian Viviers. Après discussion, une proposition nous a été faite de concert avec le Diocèse.

La Fabrique est consentante à nous vendre les deux terrains adjacents à la Chapelle pour un prix de 30 000 \$. Pour nous permettre de prendre une décision éclairée, il serait d'accord pour rédiger une promesse de vente pour ce montant pour une durée de douze (12) mois et si nous décidons de ne pas les acheter, nous devrions payer une pénalité de 10% soit 3 000 \$.

CA-068-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à signer un document de promesse de vente aux conditions énoncées ci-dessus.

14.- Suivi du Comité consultatif d'Environnement.

M. Claude Lessard fait un compte rendu de la présentation faite par M. Daniel Audet et Mme Jocelyne Boivin en ce qui concerne la gestion pluviale des eaux et le transport des sédiments au lac. M. Lessard fait un rapport sur l'état de santé du lac. Ils ont constaté que les fossés sont remplis de toute sortes de débris qui peuvent affecter leur fonctionnement.

Recommandation pour 2016: l'aménagement des fossés. Ce sera amené au conseil.

Il y a également eu une présentation sur les bassins de rétention. Ce sera discuté lors d'un prochain CCE.

M. Claude Lessard mentionne que la CBJC veut former un comité de concertation pour les trois villes.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

15.- Avis de motion du règlement de nuisance.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sur les nuisances sera présenté pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

16.- Nation Wendake

M. le Maire Michel Croteau explique qu'une demande a été formulée pour que nous appuyons la Nation Wendake pour la signature d'une entente avec le Gouvernement du Québec parce que les Innus revendiquent le territoire de la Capitale Nationale.

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil pour nous permettre de savoir ce que font les villes environnantes.

17.- MRC - Retrait des compétences / Quote des municipalités

M. le Maire Michel Croteau explique aux membres du Conseil qu'on veut refaire l'étude sur les compétences de la MRC. La MRC a été fondée en 1980 et ça comporte des obligations mais il y a plusieurs choses qui ne sont pas obligatoires. Donc, en faisant l'étude de ces points nous pourrions réduire considérablement les quotes-parts des municipalités. Un rapport nous sera fourni ultérieurement.

18.- Pétition pour subvention pour la caserne satellite.

M. le Maire Michel Croteau explique qu'il y aura signature des contrats bientôt concernant le terrain de la caserne satellite. Le budget est de 500 000 \$ pour la caserne et quatre (4) municipalités y participent. La Ville de Ste-Catherine a présenté trois (3) demandes de subvention qui ont toutes été refusées. Il y aurait donc lieu de transmettre des résolutions des quatre (4) Maires pour faire pression.

19.- Souper de Noël (date et lieu)

Après discussion, il est convenu de tenir le souper de Noël le samedi 19 décembre 2015 à 18h30 à l'Auberge du Lac-Sept-Iles.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

20.- Autres sujets

a) Site internet

M. Clément Gignac expose qu'en début d'année, une demande avait été présentée par la Conseillère Sylviane Cloutier, pour donner mandat pour refaire notre site internet et comme ce n'était pas prévu au budget, le Conseil avait décidé d'attendre plus tard.

Après avoir examiné les revenus supplémentaires engendrés par les droits de mutation, il est convenu d'investir un montant de 10 000 \$ pour la réfection du site internet de la Ville.

CA-069-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier il est résolu à l'unanimité de donner mandat à Mme Sylviane Cloutier pour que le site internet de la Ville soit modernisé et mis à jour pour un montant d'environ 10 000 \$.

b) Dossier du 132, Chemin Thomas-Maher

M. Guy Verreault, propriétaire du 132, Chemin Thomas-Maher, informe les membres du Conseil que compte tenu de l'interdiction de la Ville de lui accorder un permis pour faire certains travaux sur la rive, il tiendra la Ville responsable des dommages causés à sa plage.

c) Baisse du niveau de l'eau du lac

Nous recevons plusieurs questionnements au sujet de la date de la baisse du niveau de l'eau du lac. Les citoyens trouvent que c'est trop tôt, qu'il y a encore de belles journées pour faire du bateau. Il faudrait faire des démarches auprès du ministère pour qu'il nous produise un article avec les explications quant aux raisons de la baisse du niveau de l'eau, article que nous publierons dans notre prochain journal pour nos citoyens.

d) Motion de félicitations pour Mme Hélène Grenon

M. Jacques Tessier informe les membres du Conseil que lors des Championnats mondiaux Master d'athlétisme qui se déroulaient en France au mois d'août 2015, une concitoyenne Madame Hélène Grenon a remporté une médaille d'argent et est devenue vice-championne du monde dans la catégorie 60 à 65 ans.

CA-070-2015 Sur proposition de M. Clément Gignac il est résolu à l'unanimité de transmettre à Mme Hélène Grenon une motion de félicitations pour cet exploit.

e) Budget

Comme les prévisions budgétaires pour l'année 2016, il serait important que chacun des membres du Conseil étudie et évalue ses besoins pour l'année 2016 afin de prévoir les montants

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

nécessaires pour la réalisation des projets de chacun. Il faudrait être en mesure de déposer toutes les demandes lors de la prochaine séance du Conseil le 19 octobre 2015.

Période de questions

Aucune question n'est posée.

14.- Levée de la séance (Résolution 60-2015)

CA-071-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 21h10.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire